Un coup d'eau provoque l'éclatement d'un moteur à vapeur aux Établissements Christory, à Tourcoing

Tous les ouvriers seront réduits au chômage

LA SALLE DES MACHINES APRÈS L'ACCIDENT (Ph. J. de Rx.)

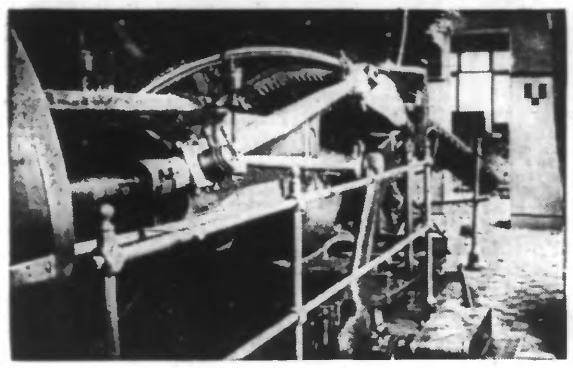

LA MACHINE BRISÉE (Ph. J. de Rx.)

Un accident, dont les conséquences se feront durement sentir sur le personnel de cet établissement s'est produit mardi, à 13 h. 30, à la filature Christory, rue de Renaix, à Tourcoing.

Le signal de reprise du travail venait d'être donné et M. Clotaire Desrousseaux, conducteur du moteur de huit cents chevaux, qui actionne toute l'usine, mettait la machine en mouvement, quand se produisit un coup d'eau.

Généralement, un accident de ce genre provoque l'explosion du cylindre dans lequel l'eau s'est introduite. Ici, par suite de l'incompressibilité du liquide, le piston ne put accomplir sa course normale sans à-coup pour l'énorme volant de 114 mètres de diamètre et d'un poids de cinquante mille kilos. Celui-ci se trouvant déporté alors qu'il atteignait déjà se pleine vitesse, éclata en multiples morceaux, qui furent projetés dans la salle des moteurs avec une violence inouïe.

Heureusement, le conducteur ne fut pas atteint. L'accident se borne donc à d'importants dégâts, qu'on ne saurait encore exactement évaluer, mais qui dépasseront un million de francs.

Cette situation sera préjudiciable à l'entreprise tout entière et les deux cents ouvriers qui composent le personnel de la filature seront réduits au chômage.

Cependant, les administrateurs de la maison Christory s'efforceront d'obtenir le concours des pouvoirs publics pour que ce chômage soit réduit, grâce à l'installation de la force motrice électrique.

Tourcoing

Aujourd'hui, mercredi 17 novembre :
Hôtel de Ville : 9 h. à 12 h. ; 14 h. à 17 h.
Bains : 9 h. à 11 h. 30 ; 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.
Bibliothèque populaire : 14 h. à 18 h.
Caisse d'Epargne : 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 16 h.
Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.

Le concert des Anciens des Armées d'occupation

Une permanence pour la location des places pour le concert du 21 novembre, salle du « Foyer Notre-Dame », aura lieu vendredi, de 18 h. à 19 h. 30, au siège, Café de l'Hôtel de Ville.

La commission prie les « A.A.O. » qui désireraient être bien placés, de faire numéroter leurs cartes ce jour-là, en raison des nombreuses demandes de location de places qui sont déjà parvenues. Elle invite les membres en possession de cartes dont ils n'ont pu effectuer le placement, à régler leur situation à cette permanence, les cartes non rentrées pour cette date seront considérées comme vendues.

Le prix des places pour cette matinée récréative, donnée au profit de l'arbre de Noël des enfants du groupe, est de : réservée : 7 fr. ; première : 5 fr. ; seconde : 3 fr.

SAINT-NICOLAS est passé « Au Berceau d'Or », 36, rue de Tournai, Tg. 68635-2

La remise des lots aux gagnants de la tombola des Mutilés

Ce mercredi de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., à la maison Odoux, « A Saint-Christophe » Grand'place, aura lieu la remise des lots aux gagnants de la tombola des mutilés, dont le tirage a eu lieu le 11 novembre dernier.

Les gagnants sont instamment priés de se présenter aux jour et heures indiqués.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. GONCE, 315, rue du Blanc-Seau.

Au Parti démocrate populaire

Les membres du comité local sont instamment priés d'assister à une réunion extraordinaire, à 19 h. 30, au siège.

Ordre du jour : Examen de la situation.

Les dames appartenant au Comité sont également priées d'assister à cette réunion.

SAINTE-CECILE. — Cadeaux qui plaisent aux musiciens: Terrien, rue de Tournai. d

LE JEU DE DES DE « LA VOIX DES COMBATTANTS ». — Voici les numéros gagnants :

277	286	356	405	517	607	613	700	788	
862	924	1003	1054	1069	1534	1613	1631	1644	
1751	1757	1788	1796	1799	1826				

Les lots sont à retirer 91, rue du Flocon, jusqu'au 25 novembre.

Les sociétaires encore en possession de carnets sont priés de les remettre au plus tôt.

LA FRAUDE. — Les douaniers de service à la frontière ont arrêté et déféré à la gendarmerie, Jules Deschampe, 35 ans, demeurant 5, rue du Triangle, porteur de 12 kilos de tabac belge, et Andrée Gorgier, 21 ans, sans domicile fixe, avec 13 kilos de tabac.

LA DUCASSE A PIERROTS DES « POILUS D'ORIENT ». — Ce repas familial aura lieu samedi à 20 h., au « Saint-Martin », rue de Menin. Les dames y sont invitées. Prix : 4 fr. Prière de faire parvenir les adhésions le plus tôt possible. Samedi, à 18 h. 30, au même endroit, partie de boules.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE (Infanterie). — Ce mercredi, à 19 h. 15, séance au local habituel pour les voltigeurs et C.A. Etude d'un cas concret sur l'attaque. Se munir de quoi écrire.

SECTION LOCALE DE LA LIGNE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN. — Assemblée générale dimanche, à 10 h. 15, rue de Tournai, 29. Conférence par M. Garnier-Thénon.

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Demain, jeudi, à 18 h. 30, permanence au siège, Café de l'Hôtel de Ville, pour la remise des bons du Bureau de bienfaisance. Les boulangers ne pouvant assister à cette réunion, sont priés de déposer leurs bons au siège.

FEDERATION DES AMICALES. — Ce mercredi, réunion du bureau de la Fédération des amicales, 57, rue du Haze, à 18 h. 30.

COMITE D'ACTION ARTISANALE. — Permanence, Institut Colbert, 16, rue de Gand, ce mercredi, de 14 h. à 19 h.

UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD. — Permanence ce mercredi, de 17 h. à 19 h., au Café du Centre, 2, place de la République (1er étage). Entrée particulière.

LA FRATERNELLE HARMONIE CHARLES-DUPRIN. — Ce mercredi, à 19 h. 30, répétition générale : programme de Sainte-Cécile.

CERCLE UNION SYMPHONIQUE. — Ce mercredi, à 20 h., répétition.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Ce mercredi, 20 h., répétition générale des chants de la messe Sainte-Cécile.

ECHO DE LA FRONTIERE. — Ce mercredi, à 19 h. 30, répétition générale au siège. Instructions pour l'audition de Sainte-Cécile de dimanche prochain.

CHORALE NOTRE-DAME DE CONSOLATION. — Ce mercredi, à 20 h., au Cercle, répétition pour toute la chorale. Dernière répétition pour la Sainte-Cécile.

CHORALE SAINT-JACQUES. — Ce mercredi, à 19 h. 30, répétition générale au local.

BOURSE
COMPTANT
TERME - Renseignements financiers
Comptoir Change
10, place République, Tourcoing (Tél. 906) 47563

MOUVAUX

AVIS AUX CHOMEURS. — Le contrôle des chômeurs complets aura lieu ce mercredi 17 novembre, de 15 h. à 15 h. 30, à l'Hospice civil, rue de l'Hospice.

RENTES D'ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Les titulaires sont priés de se présenter à la mairie (1er étage, guichet 4) munis de leur titre de rente pour signer leur certificat de vie.

MARCQ-EN-BARŒUL

La remise du drapeau aux Accordéonistes marcquois

Après une assemblée générale des Accordéonistes marcquois, a eu lieu la remise du drapeau de ce jeune groupement.

Le président, M. Paul Camus, remercia tous les membres et particulièrement les commissaires; il termina en souhaitant une progression constante de la société.

Un cycliste est tamponné par une automobile, route de Menin

Lundi soir, vers 20 h. 15, sur la route de Menin, à proximité du quartier du Lazaro et face au Café Depoorter, un cycliste a été tamponné par une voiture automobile.

Très heureusement, le choc n'eut pas de graves conséquences ; le cycliste fut légèrement blessé.

Le brigadier Fremaux, de la police locale, a effectué l'enquête d'usage.

AUX SOUS-OFFICIERS DE RESERVE. — Demain jeudi, à 19 h. 30, dans une salle de l'Hôtel de ville, cours de perfectionnement réservé aux grades de l'infanterie.

UN BEAU GESTE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Les anciens combattants de la section du Pont-Plouich ont versé 121 fr. 50 au Bureau de bienfaisance.

CHORALE « LA LYRE OUVRIERE ». — Demain jeudi, à 20 h. 30, au siège, répétition générale. Une communication pour la Sainte-Cécile.

L'ENCOURAGEMENT NATIONAL. — Demain jeudi, de 9 h. à 11 h., à l'Hôtel de ville, paiement des primes mensuelles de l'encouragement national aux familles nombreuses. Les primes seront payées par M. le percepteur des contributions, le 3me jeudi de chaque mois, de 9 h. à 11 h., à la mairie.

CHORALE SAINT-VINCENT. — Ce soir, à 19 h., répétition pour les ténors, les sopranos, les alti et les basses.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

La conférence de M. l'abbé Catry sur la retraite des vieux travailleurs

Organisée par le Comité d'action sociale, cette conférence a réuni au Café Holvoet, un très nombreux auditoire.

Avant de passer la parole à M. l'abbé Catry, M. Lécroart, souligne la nécessité de la retraite aux vieux travailleurs. M. l'abbé Catry fait d'abord remarquer qu'au point de vue chrétien, cette retraite est une exigence logique de la morale. Quand le travailleur honnête devient vieux, il doit être à l'abri du besoin.

L'orateur rappelle « qu'A. de Mun, ayant été le premier à s'occuper du problème des vieux, les catholiques sociaux, contrairement aux propres réalisateurs de ce problème, n'entendent pas pratiquer une opposition systématique et partisane puisqu'il s'agit d'un bien-être humain ».

L'orateur précise que les assurances sociales insuffisantes ne pourraient constituer qu'un complément à la retraite des vieux. Mais où trouver l'argent ? Partout, sans espérer une contribution unique des classes aisées, mais par des sacrifices nouveaux imposés à toutes les catégories et à la classe ouvrière qui en profitera en son temps.

Examinant l'aspect charitable du projet, M. l'abbé Catry prévoit que le vieillard honnête, après avoir épuisé ses forces physiques, gardera sa place dans la société et ne souffrira plus de se voir gênant, et l'objet de manque d'égards. Et, en terminant, le conférencier déclare: « Le capital de tendresse que le vieux travailleur aura amassé durant sa vie de labeur ne restera pas à fonds perdus, la retraite lui donnera un peu plus de droit à notre affection et, à l'encontre du matérialisme qui le juge inutile, entourons-le de considération et d'amour, vertus dignes d'une civilisation chrétienne. »

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil se réunira à la mairie, jeudi à 19 h. Ordre du jour : Budget de l'exercice 1938 ; Nomination de trois membres chargés de réviser la liste générale des électeurs en 1938 ; Taxes sur la valeur locative des locaux servant à l'exercice d'une profession ; Taxes sur les chiens ; Demande de révision de marché pour charbons aux établissements communaux en 1937 ; Enlèvement des boues, etc., en 1938 ; Charbon aux établissements communaux en 1938 (marché) ; Entretien des « C.V.O. » (demande de résiliation du marché passé avec MM. Bauduin et Dubrulle) ; Communication lettre du directeur de l'E.L.R.T. concernant le service d'autobus ; Travaux urgents au bâtiment dit « Petit Château » ; Demande de subvention et demandes d'assistances diverses.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi, à 15 h., à l'école de garçons, rue d'Halluin.

SECOURS EN NATURE AUX CHOMEURS. — Les chômeurs qui désirent obtenir un secours de charbon doivent se faire inscrire à la mairie. Ils devront fournir des bulletins de salaire pour les membres de leur famille qui travaillent.

HALLUIN

Mort d'une des doyennes de la population

Nous avons appris la mort à l'âge de près de 94 ans, de Mlle Laure Billet, décédée lundi, en son domicile, rue de Lille, 44. Née le 20 novembre 1843, Mlle Billet, qui était l'une des doyennes de la population était issue d'une des plus vieilles familles de la ville apparentée aux plus honorables familles de la région. Son père M. Jean-Baptiste Billet-Delannoy, a occupé durant de longues années les fonctions de secrétaire de la mairie d'Halluin.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 h., en l'église St-Hilaire.

Les coulonneux en fête

Deux des plus importantes associations colombophiles célébreront très prochainement leur fête annuelle. Le banquet du « Club des XX » établi au Café Tierrie, rue Gustave-Desmettre, aura lieu le samedi 27 novembre, à 18 h. ; celui de l'« Hirondelle » ayant son siège chez M. Edouard Vouters, rue de Lille, sera donné le dimanche 5 décembre, à 14 h., dans la grande salle du « Foyer de la Paix » rue Emile-Zola.

A LA JEUNE GARDE. — Ce mercredi, au Cercle catholique, rue de la Gare, exercice pour les pupilles, à 18 h. 30 ; pour les adultes, à 19 h. 30.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Ce mercredi, à 15 h., au Bureau de bienfaisance, rue Gustave-Desmettre. (M. le docteur Dereu).

LES TAXES SUR LES AUTOS ET LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de ces taxes aura lieu en la mairie d'Halluin demain jeudi 18 novembre, de 9 h. à 11 h.

A LA « PHILHARMONIE ». — Répétition générale aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, « Café des Vieux Amis », rue des Ecoles, 111.

A LA « CONCORDIA ». — Cours de solfège et d'instruments, ce mercredi, à partir de 18 h., « Café de la Mairie », place de l'Eglise.

CHEZ LES « ACCORDEONISTES HALLUINOIS ». — Au « Café du Faubourg », rue de l'Abattoir : ce mercredi, de 19 h. à 19 h. 30 cours de solfège et d'accordéon; de 19 h. 30 à 21 h., répétition.

CHORALE PAROISSIALE DE SAINT-ALPHONSE. — Répétition ce mercredi, à 19 h., au local habituel.

CHORALE PAROISSIALE DE SAINT-HILAIRE. — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, répétition générale au Cercle Saint-Charles, 89, rue Gustave-Desmettre.

BONDUES

A LA « CECILIENNE ». — Aujourd'hui mercredi, à la « Maison paroissiale », rue René-d'Hespel, cours de solfège, à 9 h. 30; répétition à 20 heures.

RONCQ

L'IVRESSE DANGEREUSE. — En tournée de service mardi matin, au hameau du « Blanc-Four », le gendarme Germain Wattel, de la brigade d'Halluin, était informé qu'un automobiliste en état d'ivresse circulait dans le quartier, en voiture, au risque de causer des accidents. Le gendarme put heureusement le rejoindre et, ayant procédé à son arrestation, il le conduisit au violon municipal. Il fut ensuite l'objet d'une contravention pour ivresse manifeste. C'est un nommé Achille Leenknecht, 33 ans, patissier, demeurant 133, Faubourg des Postes, à Lille.

ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Permanence aujourd'hui mercredi, de 19 h. à 20 h. 30, au Café Cosyn, 53, rue de Lille, au Blanc-Four.

LES VACCINATIONS ET REVACCINATIONS GRATUITES. — Le maire de Roncq rappelle à ses administrés que des séances de vaccinations et de revaccinations gratuites auront lieu, savoir :

A la consultation, rue de Bousbecque, 14, le mercredi 17 novembre 1937, de 5 à 6 h. du soir, pour le Centre.

A l'école communale des garçons du Blanc-Four, le vendredi 19 novembre 1937, de 5 à 6 heures du soir, pour les habitants du Blanc-Four.

La révision sera faite aux mêmes endroits sus indiqués, en une seule séance, de 5 h. à 5 h. 30 du soir, le vendredi 26 novembre 1937, pour le Centre, et de 5 h. 30 à 6 h. du soir, au Blanc-Four.

Il est rappelé que la vaccination est obligatoire au cours de la première année de la vie, ainsi que la vaccination au cours de la 11me et de la 21me année.

La vaccination est obligatoire également pour les enfants nés en dehors de la commune, aux âges indiqués ci-dessus.

DANS LA DOUANE. — Le préposé Arthur Dernoncourt, de la brigade de Roncq, est transféré à la brigade mobile de Fives-Lille.

IL FAUT ETRE EN REGLE. — La gendarmerie d'Halluin, en tournée de service à Roncq, a dressé hier contravention à deux colporteurs, Antoine Saelens, 36 ans, et son frère, Jules Saelens, 40 ans, domiciliés à Valenciennes, et demeurant momentanément à Lille, rue d'Iéna.

A LA « PHILHARMONIE ». — Répétition ce mercredi, à 20 h., « Café de la Tête-d'Or », rue de Lille.

Enfin !
J'ai trouvé une lame rigide, en acier surtrempé, d'épaisseur rationnelle... une lame STAR dans un rasoir
STAR CADET
STAR

Après le terrible accident du grand boulevard, à Marcq-en-Barœul

L'ÉTAT DES BLESSÉS

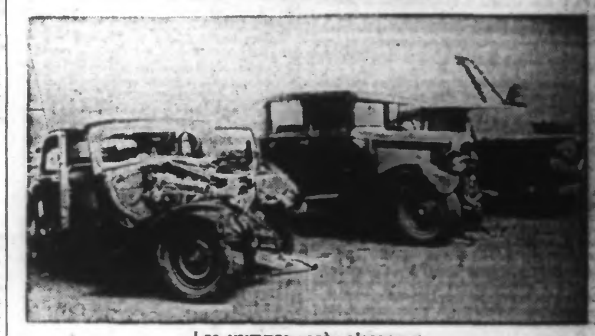

LES VOITURES APRÈS L'ACCIDENT

De gauche à droite : La voiture en bouille de M. E. Desmet-Lerouge, de Roubaix, dans laquelle cinq personnes ont été gravement blessées.
Au centre, la voiture de M. Jules Buffler, qui fut aussi blessé.
A droite, se trouve la voiture de M. Paul Bader dont l'aile avant gauche accroche la voiture de M. Desmet-Lerouge. (Ph. J. de Rx.)

Nous avons relaté, hier, dans quelles circonstances un tragique accident, au cours duquel six personnes ont été blessées, était survenu lundi soir, vers 20 h., sur le grand boulevard de Lille à Marcq-en-Barœul.

On sait que c'est à la suite d'un léger accrochage entre la voiture de M. Paul Bader, directeur d'usine, demeurant 26, boulevard Montesquieu, à Roubaix, et celle de M. Edouard Desmet-Lerouge, industriel, domicilié 186, Grande-Rue, à Roubaix, qu'une troisième voiture, celle de M. Jules Buffler, ingénieur, habitant 77, rue Holden, à Croix, fut violemment tamponnée par le véhicule de M. Desmet-Lerouge, qui avait été fortement déporté.

Nous avons fait prendre, hier, mardi, des nouvelles des blessés.

Soigné à la clinique Saint-Camille, à Lille, où il fut transporté aussitôt après l'accident, M. Desmet-Lerouge, qui est âgé de 72 ans, semble le plus gravement atteint. Outre diverses blessures sérieuses aux jambes, au bras gauche et derrière la tête, notre infortuné concitoyen porte une double fracture de la mâchoire et, hier dans la soirée, les docteurs qui le soignent ne pouvaient encore se prononcer sur son état, d'autant plus qu'une congestion pulmonaire était à craindre.

MM. Edouard Bleuez, négociant, demeurant rue des Champs, à Roubaix, et Emile Loucheur, domicilié 17, avenue Gustave-Delory, qui furent tous deux transportés à la clinique de la Croix-Rouge, boulevard de Cambrai, à Roubaix, ont pu être ramenés à leur domicile. M. Bleuez ne porte que des contusions assez profondes, mais heureusement pas graves, et M. Loucheur a un avant-bras fracturé.

D'autre part, M. Carlos Dassonville, habitant rue Henry-Bossut, à Roubaix, qui avait regagné son domicile, a dû être admis à la clinique Descarpentries, avec une hanche fracturée.

Le cinquième blessé, M. Arthur Brouard, d'Amiens, quoique assez sérieusement touché, a pu retourner chez lui.

Quant aux deux autres automobilistes, M. Jules Buffler porte une blessure peu grave au front, ainsi que diverses contusions dans les côtes, et M. Paul Bader n'a que des ecchymoses sans gravité.

M. L. Desrumaux, commissaire de police de Marcq-en-Barœul, après avoir mené rapidement son enquête sur ce pénible accident, a transmis hier mardi, la procédure à M. le Procureur de la République.

admis pour la période du 8 au 14 novembre, mercredi 17, à 11 h. pour le Breucq; à 16 h. à la mairie, pour le Bourg.

AMICALE PHAROS-SART. — Jeudi 18 novembre, répétition générale pour la section des fillettes. Rassemblement à 18 h., chez Mme Lucq, professeur, rue du Breucq. Le même jour, réunion du conseil d'administration. Le secrétaire se tiendra à partir de 20 h. au siège, café Maurice, à la disposition des habitants du quartier pour la réception des questionnaires.

TOUFFLERS

LA SOCIETE D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS DE FRANCE fera donner une leçon de jardinage, le dimanche 21 novembre, à 14 h. 30, sous la présidence de M. Pouchain, maire, salle Leur (anciennement Lagache-Picavet), par M. Bonnet.

Après la causerie, tombola gratuite.

A L'AMICALE MIXTE. — Les cours d'éducation physique auront lieu de 18 h. à 19 h., au Foyer des Amicales, le mercredi pour les garçons et le jeudi pour les filles.

LEERS

S.Em. le cardinal Liénart viendra présider demain, jeudi, l'exercice du soir de la mission

La mission qui, depuis le 7 novembre se déroule en l'église Saint-Vaast, continue d'être suivie par une foule considérable de fidèles pour qui les prédications des RR.PP. Raynal et Agathange sont un réconfort moral par ces temps d'incertitude et de matérialisme.

Chaque jour de la semaine des instructions sont données au cours de la messe de 8 h. Le soir, à l'exception du samedi 20 novembre, à 19 h. 30, instructions et salut.

La visite de S. Em. le cardinal Liénart qui viendra présider demain jeudi, l'exercice du soir est considérée à Leers comme un événement, car, en effet, c'est la première fois, depuis son élévation au cardinalat, que Son Eminence viendra dans la paroisse.

Ce soir-là, la vieille église sera insuffisante pour contenir la foule des paroissiens parmi lesquels se trouveront de nombreux anciens combattants qui auront à cœur de venir écouter leur évêque officier de la Légion d'honneur et ancien aumônier de guerre.

Le vendredi 19, cérémonie en l'honneur de la T.S. Vierge; le dimanche 21, clôture de la mission. Aux messes du matin, communion générale. A 15 h., procession avec la croix de mission.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Une permanence pour assurer le paiement des prestations aux assurés sociaux fonctionnera ce soir mercredi 17, de 17 h. 30 à 19 h., au Foyer populaire, 2, place Sadi-Carnot.

SYMPHONIE BERNARD. — Répétition générale ce soir mercredi 17, à 19 h. 30, au café Prévot, 1, rue de Roubaix.

ORPHEON LEERSOIS. — Ce soir mercredi 17, à 20 h., répétition générale au café T'Jantèle-Decocq, rue Michelet.

ASCQ

La fête de bienfaisance des Anciens Combattants

Les A.C. de l'U.N.C. d'Ascq ont donné dimanche à la salle municipale des fêtes, un gala théâtral avec le concours de l'excellente compagnie de Pierre Farcaz, de Lille, qui a interprété : « Blanchette », de Brieux et « Un mari sur mesure », de Maxime Lery et Guy d'Abzac.

L'harmonie l'« Avenir musical » exécuta les meilleurs morceaux de son répertoire, sous l'habile direction de son chef, M. A. Leclercq. Dans la très nombreuse assistance nouns avons noté autour de M. Delbart, maire d'Ascq, M. le curé; M. Beirnaert-Droulers, président d'honneur des A.C. et les présidents des sociétés locales.

Cette fête de bienfaisance était organisée au profit de la caisse de secours des A.C. et fut une belle manifestation d'union sacrée. Elle se termina par un grand bal de famille avec l'orchestre du « Noveltic-Jazz » d'Ascq.

CHERENG

En déférant un inculpé au Parquet, la gendarmerie de Lannoy procède à une seconde arrestation

La gendarmerie de Lannoy conduisait, mardi matin, au Parquet de Lille, un journalier, Léon Ducom, né à Lille le 6 juin 1883, domicilié rue de l'Hôtel, à Bachy, qui avait été surpris en flagrant délit de mendicité dans la commune.

En passant rue de la Monnaie, à Lille, les gendarmes rencontrèrent un autre journalier, Michel Palesteras, sans domicile fixe, qui faisait l'objet d'un extrait de jugement, sous l'inculpation d'escroquerie. Ils le mirent aussitôt en état d'arrestation et les deux journaliers furent conduits au Parquet, qui ordonna leur incarcération.

COFFRES-FORTS GRUSON
21 RUE ROYALE, LILLE
CATALOGUE SUR DEMANDE

RÉDUITE A LA MISÈRE, UNE FAMILLE PARISIENNE SE DONNE LA MORT

Le père se pend dans sa cellule, la mère et la fille s'empoisonnent

Paris, 16 novembre. — C'est un bien triste drame qui vient de se dérouler à Paris. Acculée à la misère, et sans forces devant l'adversité, une famille entière s'est donné la mort.

M. Robert Grumebart avait possédé un pavillon à Paris, une auto ; il avait dirigé un cabinet de contentieux, rue Paul-Strauss. Il avait vécu heureux, avec sa femme et sa fille. Avec la crise, la débâcle vint ; les expédients, la faillite suivirent.

M. Robert Grumebart fut condamné pour escroqueries à deux ans de prison et incarcéré à Fresnes. Sa femme, 53 ans, et sa fille Gisèle, 20 ans, habitaient un appartement assez confortable rue des Pyrénées.

Un huissier vint leur dire il y a quelques jours qu'on allait saisir leur mobilier. Elles mirent le prisonnier au courant de l'affaire. Et ensemble ils prirent une tragique résolution.

Le soir même, Thérèse Grumebart et sa fille s'empoisonnaient en absorbant de fortes doses de narcotique et le prisonnier se pendit avec un drap dans sa cellule.

A LA « FANFARE DU BLANC-FOUR ». — Ce mercredi, répétition, à 19 h. 45, « Café de l'Etoile », place J.-Bte-Villain.

LINSELLES

La tombola de l'Amicale linselloise des Anciens Combattants

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola gratuite offerte aux personnes qui ont participé à la souscription ouverte au profit de la caisse de secours des A.C. Ce tirage a eu lieu le 11 novembre.

1er lot, une obligation Crédit national 5 % 1920, 9.569 ; 2e lot, une obligation Crédit national 6 % juin 1923, 9.963 ; 3e lot, un poste de T.S.F., 10.066 ; 4e lot, 6.493 ; 5e lot, 7.551 ; 6e lot, 2.717 ; 7e lot, 2.514 ; 8e lot, 10.659 ; 9e lot 9.730 ; 10e lot, 4.546 ; 11e lot, 1.753 ; 12e lot, 7.506 ; 13e lot, 8.631 ; 14e lot, 1.939 ; 15e lot, 10.969 ; 16e lot, 3.701 ; 17e lot, 4.315 ; 18e lot, 2.684 ; 19e lot, 4.686 ; 20e lot, 10.471 ; 21e lot, 4.276 ; 22e lot, 1.193 ; 23e lot, 7.175 ; 24e lot, 3.832 ; 25e lot, 1.051 ; 26e lot, 3.588 ; 27e lot, 4.300 ; 28e lot, 3.993 ; 29e lot, 6.632 ; 30e lot, 10.606 ; 31e lot, 1.836 ; 32e lot, 5.224 ; 33e lot, 9.882 ; 34e lot, 3.071 ; 35e lot, 2.587 ; 36e lot, 1.276 ; 37e lot, 3.352 ; 38e lot, 4.065 ; 39e lot, 9.245 ; 40e lot 1.290 ; 41e lot, 5.669 ; 42e lot, 1.474 ; 43e lot, 10.663 ; 44e lot, 4.648 ; 45e lot, 4.331 ; 46e lot, 10.956 ; 47e lot, 2.025 ; 48e lot, 2.035 ; 49e lot, 10.401 ; 50e lot, 10.207 ; 51e lot, 6.535 ; 52e lot, 5.938 ; 53e lot, 1.880 ; 54e lot, 9.592 ; 55e lot, 7.466 ; 56e lot, 2.793 ; 57e lot, 5.684 ; 58e lot, 10.748 ; 59e lot, 2.891 ; 60e lot, 4.726 ; 61e lot, 7.726 ; 62e lot, 2.702 ; 63e lot, 10.241 ; 64e lot, 1.451 ; 65e lot, 2.874.

N.-B. — Tous les lots non retirés pour le 15 décembre seront acquis de plein droit à l'A.L.A.C., au profit de ses œuvres et de sa caisse de secours.

Les personnes intéressées par cette tombola et qui auraient été favorisées par le sort, sont priées de se présenter, munies du billet portant le numéro sorti, chez M. Maurice Castel, secrétaire de l'Amicale linselloise des anciens combattants, rue du Maréchal-Pétain, Linselles. A partir du mardi 16 novembre, leur sera remis, soit le lot qui leur appartient, soit le bon leur permettant de retirer le lot chez le commerçant de la ville qui le détient.

A L'« ORPHEON LINSELLOIS ». — Ce mercredi, à 19 h. 30, répétition générale au local, Café Mille-Vanstaenkiste, rue du Maréchal-Pétain.

A LA « J.A.C. ». — Cercle d'études pour les aînés de la « J.A.C. », aujourd'hui mercredi, à 18 h. 30, au local ordinaire.

NASO VALDA
Pommade antiseptique
DÉBOUCHE LE NEZ
des petits et des grands
le tube 5 Frs.

BOUSBECQUE

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu aujourd'hui mercredi, à 15 h., à la mairie, pour les enfants dont les noms commencent par les lettres E et suivantes. Au cours de cette séance, il sera aussi procédé à la vaccination antivariolique des enfants non encore vaccinés.

A LA « SAINT-MICHEL ». — Ce mercredi, à 20 h., répétition pour la fanfare, au local ordinaire.

COMINES

COURS D'ADULTES. — Les cours d'enseignement ménager auront lieu à l'école des filles, rue des Ecoles, les mardi et vendredi de 18 h. 30 à 20 h. à dater du mardi 23 novembre 1937 et ce comme suit :

Le mardi: cours de coupe et de couture; le vendredi, économie domestique et cuisine. Les inscriptions seront reçues à l'école des filles à partir du vendredi 19 novembre.

En outre, à partir de mercredi 17 novembre, les cours d'adultes auront lieu les lundi et mercredi, de 18 h. 30 à 20 h.

UNE BELLE SOIREE FAMILIALE. — Telle sera la soirée organisée par le Comité des conférences d'hiver, ce soir à 20 h., dans la salle des fêtes de la rue du Bas-Chemin. M. Henri Delfenne, parlera de la chanson, avec démonstrations lyriques.

FOURRURES MAURICE
10, Rue Grande-Chaussée (même trottoir que Boka)
183, Rue Léon-Gambetta (Tél. 531.66 - 83.42)
LILLE
3/4 YEMEN, noir, marron, depuis . . . . . 900 fr.
3/4 ASTRAKAN, depuis . . . . . 200 fr.

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du mercredi 17 novembre. — N° 25. *

Par Pierre LAVAUR

— Mademoiselle, je m'excuse d'intervenir dans cette conversation, mon seul but étant, d'ailleurs, de vous donner un conseil.

» Je viens d'entendre tout ce que vous a dit mon ami M. Ricardon et je ne puis qu'approuver ses conclusions de la manière la plus complète.

» Ainsi qu'il vous l'a indiqué, nous sommes ici au ministère, enchaînés par les lois. Or, il nous est interdit, dans un cas pareil, de donner à la légère des autorisations qui peuvent compromettre la solidité des édifices confiés à notre garde...

» Nous délivrerons l'autorisation de commencer les recherches, dès qu'on nous justifiera de la possession d'éléments permettant de croire à leur efficacité.

Parmi ces éléments, la question de la fixation du lieu du... gisement est naturellement rimordiale.

« Ceci dit, mademoiselle, j'ai remli mon rôle aurès de vous, qui est de vous éclairer. Il vous appartient de décider vous-même de ce que vous avez à faire.

— Je vous suis très obligée, monsieur, répondit Dolorès, de l'intérêt que vous voulez bien nous porter. Comme je l'ai dit à M. Ricardon, je me propose de lui donner satisfaction très prochainement.

La voix salua et Ricardon revint à l'appareil.

— Vous aves entendu, mademoiselle, dit-il. Quand m'autoriserez-vous à me présenter pour recevoir ce que vous voulez bien me promettre?

Dolorès hésita :

— Ecoutez, dit-elle... Je vous enverrai incessamment un mot pour vous fixer un rendez-vous...

Ce qui retardait Mlle de Nancourt dans sa décision, c'était l'absence de renseignements sur le « notaire » de Fougères, avec qui les circonstances l'avaient ainsi mise en rapport.

Ne pouvant confier à personne le secret familial, n'ayant qu'une confiance très limitée dans l'homme avec qui son père avait traité, elle avait cru qu'il était prudent de se renseigner sur lui...

Elle l'aurait pu aisément en s'adressant aux huissiers, notaires et autres hommes d'affaires de la région.

Mais, outre qu'elle avait peur d'être amenée par les uns ou par les autres à parler plus qu'elle n'en avait l'intention, étrangère aux habitudes françaises à cet égard, elle n'avait su comment s'y prendre et elle avait obéi à sa seule inspiration.

Sur un bottin, elle avait donc cherché l'adresse d'une agence de renseignements. Elle en avait trouvé une à Paris, dans le quartier de la place des Victoires et, s'en rapportant à la réclame faite par cette maison, elle avait écrit en toute confiance...

Malheureusement, la réponse n'arrivait pas... Et c'est ce qui retardait la décision de la jeune fille.

Ah ! si elle avait su ce qui s'était passé au téléphone à l'occasion de la communication qu'elee venait de recevoir !...

Si elle avait vu Ricardon, non pas à Paris dans le cabinet du ministre, auprès de M. Vandal, mais dans la cabine publique du bureau de poste d'une ville voisine en compagnie de Jeanne Garric ! Si elle l'avait vu non seulement parlant dans l'appareil pour son propre compte, mais tenant, d'une voix simplement changée, le rôle du secrétaire du ministre, qu'eût-elle pensé de son singulier correspondant ?...

Seulement, voilà, Mlle de Nancourt prenait le téléphone pour un appareil sincère et ne savait pas à quelles singulières comédies il donne lieu si fréquemment...

XIX

Un plan d'action

Un homme d'une quarantaine d'années, plutôt petit, aux traits énergiques, aux yeux perçants, au visage glabre, aux cheveux coupés très ras, tel était le personnage qui s'était présenté à M. des Rieux de la part de Me Raoul Dusson.

Bernard, tout d'abord, avait voulu lui donner sur son affaire des renseignements circonstanciés. Mais Prosper Taupier s'était refusé carrément à l'entendre.

Portant à son front l'index de sa main droite dans un geste significatif, il avait déclaré :

— Me Dusson m'a dit l'essentiel. Je connais donc votre affaire dans ses grandes lignes et cela me suffit pour l'aborder pratiquement.

« D'ailleurs, je vais vous le démontrer...

» Vous poursuivez un but. Sur votre chemin, se dresse quelqu'un qui veut vous empêcher d'y atteindre. Quel est ce quelqu'un ? Quel motif le pousse ? Quels sont ses moyens ? Comment l'arrêter dans ses entreprises ténébreuses ? Telles sont les questions qui se posent à vous de prime abord...

» Lorque vous avez commencé vos recherches à travers les archives de Normandie et de Bretagne, vous avez rencontré et remarqué un homme qui semblait avoir les mêmes préoccupations que vous, puisqu'il s'attachait à l'étude des mêmes documents...

» Cet homme, lui-même, s'est intéressé à votre personne. Il vous a observé. Il vous a suivi. Vous l'avez trouvé à diverses reprises sur vos talons. Cette curiosité réciproque est l'indice certain d'un antagonisme de sentiment ou d'intérêt... L'homme, qui nous est indifférent et à qui nous sommes indifférents nous-mêmes, passe sans fapper notre œil et sans solliciter notre esprit...

» A moins donc qu'il n'y ait femme en cause...

Et Prosper Taupier, laissant trainer sa phrase, jeta sur des Rieux un regard interrogateur...

— Ce n'est pas le cas, fit celui-ci...

— Bon ! Du moment qu'il n'y a pas de femme entre vous deux, et la possibilité d'une difficulté de sentiment étant ainsi écartée, n